

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 19 FEVRIER 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Procurations : (1)

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf février à 19h, le Conseil Municipal de DUINGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (14)

M. BARITHEL Eric ; M. DAVIET Rémi ; Mme FOCHT Catherine ; M. PAILLE Jean-François ; Mme GUY Nicole ; M. ROLLIN Marc ; Mme ROFFINO Cécile ; M. DUCHEZ Patrick ; Mme MICHELET Aude ; Mme MELIARD Marie-Laure ; M. ZANINI Frédéric.

M. Bruno BARTHALAIS ; M. LUGAZ Patrick ; Mme DUCLOS Catherine.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (1)

M. DE MARCHI Jean-Louis donne pouvoir à Mme GUY Nicole ;

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14/02/2024

Date d'affichage de la convocation : le 14/02/2024

Le Maire ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme ROFFINO Cécile est désignée pour remplir cette fonction.



- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 22 Janvier 2024 ;
- ❖ Présentation du projet d'aménagement paysager et de désimperméabilisation de la cour d'école ;
- ❖ Présentation du RPLI du Grand Annecy par Monsieur BARTHALAIS ;

Délibération n°D20240201 : Délibération accordant une remise gracieuse de dette à un agent de la commune :

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **Décide** la remise de dette totale ou partielle d'un montant de **1 055.45 €** bruts, relative à un trop perçu de rémunération consécutif à Mme BRUYANT Claire, somme correspondant au montant de l'augmentation prévue lors de la délibération d'avancement de grade de Mme BRUYANT, délibération n°D20221103 du 22/11/2022 ;
- **Accorde** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, article 6577 (relatif aux remises gracieuses, plan budgétaire et comptable à des subventions).

Délibération n°D20240202 : Cession de la parcelle communale appartenant à la SCI VILLA PRES ROSSET (CŒUR) :

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'acquérir cette parcelle pour le montant de 75 € ;
- **DECIDE** que les frais et accessoires de cette acquisition seront à la charge de la commune ;
- **DONNE** pouvoir au Maire de procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser ce dossier.

Délibération n°D20240203 : Avis du Conseil Municipal de DUINGT sur le projet de règlement local de publicité intercommunal arrêté par la communauté d'agglomération du GRAND ANNECY ;

Considérant, que le projet de RLPI a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux ;

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'émettre un avis favorable sur le projet de RLPI arrêté par le Conseil communautaire.

Article 2 : que la présente délibération sera adressée au Préfet de la Haute-Savoie.

Questions Diverses et tour de table :

- Projet de la commune de la mise en vente de nos 2 appartements de la baie des voiles ;
- Projet de travaux de désimperméabilisation de la cour de l'école ;
- Départ de la directrice des Marmottons Mlle Flora VUILLET assure l'intérim ;
- Les travaux du camping se déroulent bien ;
- Les travaux de changement des lampadaires en LED débutent cette année ;
- Poubelles de la plage : il faudra étudier avec l'aide du GRAND ANNECY la possibilité de mettre un point de chaque côté de la plage ;
- Remplacement de Claire, deux postulantes ont été rencontrées, dont une titulaire de la fonction publique.

La séance est levée à 22h30

**Le Maire,
Marc ROLLIN**



Le registre des délibérations est consultable en Mairie.